

Nous assurons vos biens et ressources



La tranquillité d'esprit, en toute situation

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) propose une panoplie de solutions d'assurance et de régimes de protection, spécialement conçus pour le milieu municipal. Les programmes d'assurance mis en place bénéficient de la force du regroupement de façon à pouvoir offrir des conditions avantageuses à ses assurés.

Fonds d'assurance des municipalités

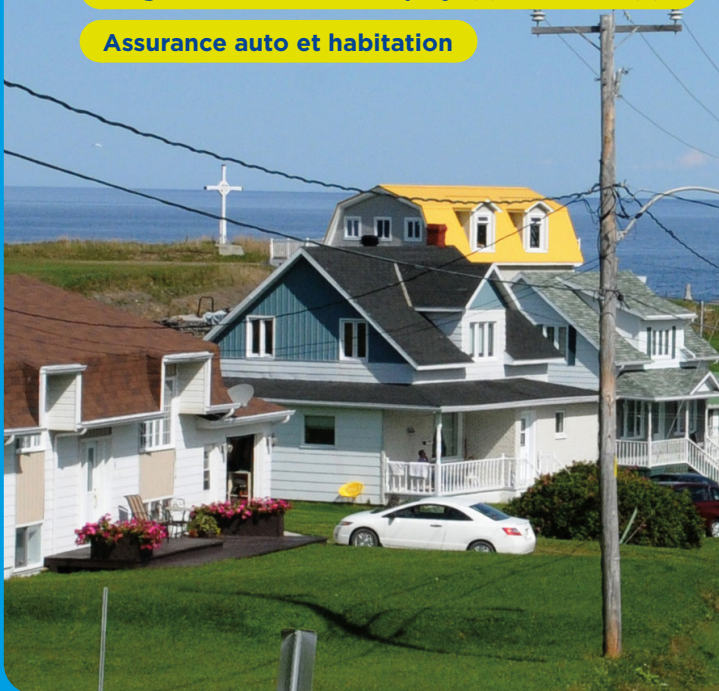
Assurance collective

Assurance accident

Santé et sécurité au travail

Programme d'aide aux employé(e)s et aux élu(e)s

Assurance auto et habitation





FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS

DU QUÉBEC

Seul assureur de dommages propriété du monde municipal québécois



Fonds

d'assurance
des municipalités
du Québec

Le Fonds d'assurance des municipalités du Québec (Fonds) offre à plus de 1 100 organisations municipales un accès privilégié à des protections tenant compte des réalités spécifiques de chacun. Grâce à une connaissance approfondie des enjeux municipaux, le Fonds détient une expertise inégalée en matière de souscription, prévention, règlement des sinistres municipaux et gestion des litiges. Cette expertise lui permet d'offrir une stabilité au niveau des primes.

De plus, en vertu de la loi, tout organisme municipal peut conclure un contrat d'assurance de dommages de gré à gré avec la FQM via son Fonds assurance.

**Protégez pleinement
votre municipalité à coûts
avantageux grâce à la police
d'assurance La Municipale.**

fondsfqm.ca

Des garanties d'assurance adaptées au monde municipal

Assurance des biens • Responsabilité civile • Erreurs et omissions • Bris des machines • Pertes de revenus • Automobile et plusieurs autres options

Sont aussi disponibles de nombreuses garanties additionnelles :

Chantiers • Cyberrisques • Détournement • Drones
Refolement d'égouts • Tremblements de terre

1

Souscription

analyse de vos besoins d'assurance par nos courtiers

2

Prévention des sinistres

services d'analyse de vos risques et mise en place de solutions adaptées

Une expertise inégalée

Bien plus qu'une couverture d'assurance, le Fonds d'assurance des municipalités du Québec, une division de la FQM, offre à ses assurés un accompagnement spécialisé allant de la prévention des sinistres à l'indemnisation et, en cas de litiges, à une représentation devant les tribunaux.

3

Indemnisation

prise en charge de tous les sinistres recevables, même ceux sous la franchise par des experts en sinistres spécialisés dans les réclamations municipales

4

Litiges

avocats spécialisés en droit municipal assurant votre représentation dans les dossiers litigieux devant les tribunaux

Une solution sur mesure, portée par la force du regroupement

Le programme d'assurance collective de la FQM est spécialement conçu pour répondre aux différents besoins des municipalités, MRC et organismes municipaux, peu importe leur taille ou leur situation. Grâce à la force du regroupement (près de 400 municipalités assurées) et la grande compréhension des enjeux municipaux, le régime de la FQM, distribué par l'entremise de sa filiale, FQM Assurances, propose une couverture complète et flexible, tout en assurant une gestion simplifiée et un accompagnement personnalisé à chaque étape.

- ▶ **Un régime flexible selon vos besoins et votre budget**
- ▶ **Des frais d'administration bas et fixes**
- ▶ **Un fonds de stabilisation pour limiter les augmentations**
- ▶ **Un soutien personnalisé et clé en main pour la gestion complète du régime**
- ▶ **Des conditions financières avantageuses comportant des mécanismes dans le but d'avoir une meilleure stabilité de la tarification**

Un régime adapté à vos besoins

Assurance vie

Assurance invalidité

Assurance maladie

Soins visuels

Soins dentaires

Assurance voyage



Une approche personnalisée, peu importe votre réalité

Notre équipe dédiée s'engage à trouver la solution la mieux adaptée à votre contexte. Elle agit directement auprès de l'assureur pour défendre vos intérêts et vous offrir la couverture la plus avantageuse, en tenant compte de vos réalités.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (FQM SST)

Réduisez les risques et diminuez les coûts liés aux accidents de travail tout en bénéficiant d'un accompagnement complet et spécialisé, grâce à FQM SST.





ASSURANCE ACCIDENT

Une protection en cas d'accident dans le cadre d'une activité municipale est offerte notamment pour les pompiers et premiers répondants, les cadres et dirigeants (élu(e)s) et les bénévoles et brigadiers scolaires.

PROGRAMME D'AIDE AUX ÉLU(E)S ET À LEUR FAMILLE

Parfois, certains défis peuvent être plus lourds à porter.

Notre programme d'aide offre aux élu(e)s et leur famille un accès gratuit à des ressources professionnelles et un service de soutien psychologique en matière de bien-être mental, financier, physique et émotionnel.

- ✓ **Gratuit**
- ✓ **Accessible 24/7**
- ✓ **Confidentiel**

**Disponible
également pour
les employés
municipaux.**



Pour plus d'information
fqm.ca